



DÉCLARATION D'ŒUVRES DE L'ÉCRIT SUR SUPPORT PAPIER OU ANALOGUE

Barème et calcul des droits de reprographie :

Notre barème, sur lequel se base le calcul des droits, se fonde à la fois sur une logique proportionnelle qui valorise les œuvres les plus récentes et sur une logique forfaitaire qui permet la prise en compte de l'entièreté de vos œuvres déclarées chez nous. Afin de garantir une répartition la plus équitable possible, nous vous encourageons donc à déclarer toutes vos œuvres même les plus anciennes.

Les montants répartis sont calculés à l'aide de critères précis relatifs aux publications tels que le type de l'œuvre, l'année d'édition, le nombre de pages, la langue de publication, le support, etc.

Explications des critères du formulaire :

- **Discipline :** Choisissez la discipline dans la liste ci-dessous. Si vous êtes auteur du texte et des illustrations, vous devez déclarer deux fois l'œuvre (une fois pour le texte et une deuxième fois pour les illustrations) ;
- **Titre :** titre de votre œuvre + titre du support si l'œuvre est publiée dans une publication en série (revue, quotidien, etc.) ;
- **Année :** année d'édition (n'oubliez pas d'indiquer les rééditions et tirages éventuels) ;
- **Langue :** langue de publication (si c'est une traduction, indiquez la langue dans laquelle est traduite l'œuvre) ;
- **Traduction :** déclarez-vous une traduction ? Photographies et illustrations ne sont jamais considérées comme traductions ;
- **Participation (%) :** êtes-vous auteur à 100% de l'œuvre qui est déclarée ? (Pour une traduction de **texte**, 60% des droits de reprographie sont pour l'auteur d'origine et 40% pour le traducteur. Les illustrations ne sont pas concernées par ce partage auteur/traducteur) ;
- **Nombre de pages :** reprendre uniquement le nombre de pages avec votre participation, il se peut que ce ne soit pas l'entièreté des pages du support. Si vous regroupez des œuvres, indiquez le nombre de page moyen par œuvre ;
- **Support :** choisissez le type de support de publication dans la liste ci-dessous ;
- **Regroupement /nombre d'œuvres :** Si vous regroupez plusieurs œuvres similaires (comme des articles ou illustrations publiées régulièrement dans revues ou journaux), indiquez alors le nombre d'œuvres regroupées.
- **Tirage Belgique et Total :** si vous en avez connaissance, indiquez le nombre d'exemplaires imprimés et distribués en Belgique et au total.

Informations supplémentaires que vous souhaitez nous communiquer (prix reçus, etc.) :

LISTES DES CODES À INDIQUER DANS LE FORMULAIRE :

(1) Disciplines				(2) Supports de publication	
Litt. générale - roman	LG1	Image fixe - divers (logo, etc.)	IF3	Livre, tapuscrit	S1
Litt. générale - nouvelle	LG2	Txt journalistique	TJ1	Transcription de cours	S2
Litt. générale - poésie	LG3	Txt journalistique - entretien	TJ2	Publi. périodique - généraliste	S3
Litt. générale – essai, biographie	LG4	Txt scientifique - sciences humaines	TS1	Publi. périodique - spécialisée/scientifique	S4
Litt. générale – autre	LG5	Txt scientifique - juridique	TS2	Publi. périodique - journal/quotidien	S5
Litt. jeunesse - roman	LJ1	Txt scientifique - pédagogique	TS3	Brochure	S6
Litt. jeunesse - nouvelle	LJ2	Txt scientifique - scientifique	TS4	Autre (préciser dans le titre)	S7
Litt. jeunesse - poésie	LJ3	Txt scientifique - technique	TS5	Divulgaration papier	S8
Litt. Jeunesse - autre	LJ4	Txt scientifique - dictionnaire	TS6		
Bande dessinée - dessin	BD1	Autre - guide touristique	AU1		
Bande dessinée - scénario	BD2	Autre - loisir, cuisine, sport	AU2		
Bande dessinée - dessin & scénario	BD3	Autre - bien être & développement	AU3		
Image fixe - illustration	IF1	Autre - beaux livres (art, architecture)	AU4		
Image fixe - photographie	IF2	Autre - autre texte	AU5		

